

<https://enseignants.se-unsa.org/Greta-menace-sur-la-paie-des-personnels>



Gréta : menace sur la paie des personnels ?

- Je suis... - Personnel Gréta/MLDS -

Date de mise en ligne : mardi 26 octobre 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Nos camarades du syndicat A&I UNSA nous ont alertés dernièrement sur les difficultés relatives au nouveau progiciel de paie via un [communiqué de presse](#) . Quelles conséquences peut-on craindre pour les personnels ?

Les agents comptables de groupement d'établissements pour la formation continue (Gréta) qui ont en charge la paie de nombreux contractuels enseignants sont aujourd'hui confrontés à un calendrier intenable descendu tout droit de la Direction des affaires financières. Or, ces groupements avaient souvent fait le choix d'externaliser cette fonction sensible à des professionnels reconnus.

Afin de répondre aux injonctions de leur hiérarchie, il leur faut donc recruter et former des personnels pour assurer des missions qui vont bien au-delà du versement de la rémunération proprement dite. Par ailleurs, en cas de blocage technique et de difficulté de bascule d'un système de traitement à l'autre, des milliers de personnels de statuts différents pourraient être concernés.

On peut donc légitimement craindre, pour les personnels, des retards de paie voire d'autres problématiques. Il serait intolérable que de telles conséquences parfaitement évitables viennent impacter les agents sur le terrain.

L'avis du SE-Unsa

Les personnels en charge des opérations de paie pourraient être confrontés aux pires difficultés. Pour le SE-Unsa, les autorités académiques, en concertation avec la direction des Gréta concernés et notamment les agents comptables, doivent pouvoir réévaluer le calendrier du déploiement de ce nouveau progiciel !